

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2016

L'an deux mil seize, le treize juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie **en séance publique extraordinaire** sous la présidence de Madame Maria-Dolores GAUTIER-HURTADO, Maire.

Etaient présents :

Maria-Dolores GAUTIER-HURTADO, Jacky LEROY, David LUCAS, Géraldine AURADOU, Christelle GALLIER-CHAUSSE, Marie-Dominique HAUCHECORNE, Charles LANDART, Frédéric CADIOU, Françoise PENNAMEN, Carine THOMASSIN

Etaient absents :

Cécile Sanguinetti (pouvoir à Géraldine Auradou), Magali Lemaitre, Nicolas Bouchired, Nathalie Dupré, Daniel Martin, Mélanie Rault, Didier Guéville, Pierre-Marie Botalla-Piretta, Jean-Luc Fort,

Secrétaire de Séance :

Jacky LEROY

1 – VENTE D'UN BATIMENT COMMUNAL : 21 RUE ANDRE MABIRE

16.05.33

Madame Le Maire informe le conseil municipal que suite à la délibération du 11 avril 2016, autorisant la vente du bien communal situé 21 rue André Mabire, une personne a visité le site et a fait une proposition d'achat qui est inférieure au prix fixé par le conseil municipal lors de sa séance du 11 avril dernier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

* **accepte la proposition** pour la vente des locaux communaux situés 21 rue André Mabire au prix de 135 000 €.

* **autorise** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de la vente.

La séance est levée à 19 heures 15.